

ASSEMBLÉE DU 7 MAI 2018

À une assemblée extraordinaire de la Municipalité de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, tenue à l'heure et au lieu ordinaire de ses délibérations, lundi le septième jour du mois de mai de l'an deux mille dix-huit et à laquelle sont présents :

M. le Maire : Bruno Vadnais

Les membres du conseil : M. Éric Deschênes
 M. Richard Dion
 M. Yvon Tranchemontagne
 M. Étienne Bertrand
 M. Jean-Pierre Doucet
 M. Gérald Toupin

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Vadnais, le directeur général est également présent. Le directeur général fait mention de l'avis de convocation qui a été signifié aux membres du conseil en date du 4 mai 2018.

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR.....	939
1. PROJET VOLAILLE GIANNONE : RÉSERVE 100 000 GALLONS ET EMBALLAGE	939
2. GESTION DGNE ET LA CPTAQ.....	939
3. GESTION DGNE : DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE.....	940
4. RÈGLEMENT SUR L'ABATTAGE D'ARBRES : PÉNALITÉ ET ABATTAGE SÉCURITAIRE	940
5. RAPPORT FINANCIER 2017.....	940
6. MODIFICATION DE ZONAGE : ZONE 18VI	940
7. RAPPORT DES COÛTS DES TRAVAUX À L'USINE DE FILTRATION.....	940
8. VIEUX CHAUFFE-EAU DE L'USINE DE FILTRATION	940
9. LES FLEURONS DU QUÉBEC : QUESTIONNAIRE.....	941
10. ANCIEN COUVENT : COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC MME DORIS CARON.....	941
11. DÉBITMÈTRES ET COMPTEURS D'EAU	941
12. PROJET DE LOI 155.....	941
13. RENCONTRE AVEC LE COMITÉ DU DOMAINE BELHUMEUR.....	941
14. SOUMISSION POUR LA COLLECTE DES ORDURES	941
15. SOUMISSION POUR LES ARMOIRES DU VIEUX CHALET DES LOISIRS.....	942
16. SOUMISSION POUR LA RÉPARATION DU PAREMENT EXTÉRIEUR DES CHALET DES LOISIRS	942
17. NOTAIRE MANDATÉ POUR L'ACHAT DU TERRAIN DE LA COMMISSION SCOLAIRE LES SAMARES.....	942
18. SOUMISSION POUR LE PONCEAU DE LA ROUTE SAINT-ESPRIT	943

1. PROJET VOLAILLE GIANNONE : RÉSERVE 100 000 GALLONS ET EMBALLAGE

Le projet d'agrandissement pour les activités d'emballage chez Volaille Giannone se réalisera, tel que prévu. Le vente du terrain de M. Chênevert est conclue. Dans la réalisation de ce projet, l'entreprise fera construire une réserve d'eau potable de 100 000 gallons afin de maintenir ses activités en période de restriction sur le réseau d'aqueduc.

2. GESTION DGNE ET LA CPTAQ

Dans le litige entre Gestion DGNE et la *Commission de la protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ), il devait y avoir une comparution à Longueuil le 25 avril 2018. Cette comparution a été remise à une date ultérieure puisque le mandataire de Gestion DGNE a été informé du dossier le 17 avril 2018. La date prochaine date n'est pas encore connue.

3. GESTION DGNE : DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE

Le directeur adjoint explique au conseil les points importants de la demande introductive d'instance en jugement déclaratoire de Gestion DGNE et ULM Québec.

4. RÈGLEMENT SUR L'ABATTAGE D'ARBRES : PÉNALITÉ ET ABATTAGE SÉCURITAIRE

Le conseil décide unanimement de ne pas donner suite au projet de règlement numéro 294 concernant l'abattage des arbres dans le périmètre urbain

5. RAPPORT FINANCIER 2017

rés. 20-05-2018

Il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet, appuyé par M. Étienne Bertrand et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert adopte les états financiers 2017 vérifiés par Yvan Gaudet CPA.

Adoptée à l'unanimité

6. MODIFICATION DE ZONAGE : ZONE 18VI

Le directeur adjoint explique au conseil les délibérations que Comité consultatif en urbanisme (CCU) a eu concernant le projet de règlement 293 autorisant la restauration saisonnière et la location de salles de réception.

7. RAPPORT DES COÛTS DES TRAVAUX À L'USINE DE FILTRATION

Le directeur adjoint explique l'évolution des coûts des travaux de modernisation à l'usine de filtration au conseil. Des travaux estimés à environ 91 000 \$ devront être exécutés avant le 15 octobre 2018 afin qu'ils soient admissible au TECQ 2014-2018.

Le directeur adjoint résume aussi les travaux qui pourront être fait dans une deuxième phase de modernisation de l'usine de filtration :

- Construction d'une réserve supplémentaire et plomberie
- Remplacement de toutes les vannes par des vannes automatisées et modification des contrôles
- Plomberie et pompe du réseau sous pression pour alimenter des camions d'incendie et citernes

8. VIEUX CHAUFFE-EAU DE L'USINE DE FILTRATION

rés. 21-05-2018

Il est proposé par M. Étienne Bertrand, appuyé par M. Richard Dion que le vieux chauffe-eau de l'usine de filtration sera mis en vente au montant de 50.00 \$. La vente sera affichée dans le bulletin municipal et le vieux chauffe-eau sera vendu au premier citoyen se montrant intéressé.

Adoptée à l'unanimité.

9. LES FLEURONS DU QUÉBEC : QUESTIONNAIRE

Le directeur adjoint explique au conseil qu'un questionnaire détaillé devra être rempli en vue de la visite des Fleurons du Québec. Le directeur adjoint, en collaboration avec le comité des pouces verts, s'occuperont de le remplir.

10. ANCIEN COUVENT : COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC MME DORIS CARON

Le directeur général explique au conseil qu'une rencontre a eu lieu, dans la semaine du 23 avril 2018, entre Mme Doris Caron, M. Alexandre Caron, M. Bruno Vadnais, M. Larry Drapeau, M. François Ricard et Mme Nathalie Panneton. Lors de cette rencontre, Mme Caron a affirmé avoir la volonté de régler tous les montants dus afin de reprendre possession de la propriété du 1980 rue Principale.

rés. 22-05-2018

Il est proposé par M. Étienne Bertrand, appuyé par M. Jean-Pierre Doucet et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert ordonne ce qui suit concernant la propriété du 1980 rue Principale à Saint-Cuthbert :

- Que Mme Doris Caron, advenant le cas où les montants dus dans le processus de vente pour défaut de paiement de taxes ne serait pas payés, reprenne possession de tous les biens meubles à l'intérieur de la propriété avant le 8 juin 2018 ;
- Que la Municipalité de Saint-Cuthbert dispose à sa guise desdits biens meubles si, en date du 8 juin 2018, les montants dus sont toujours impayés et les biens meubles sont toujours sur la propriété.

Adoptée à l'unanimité.

11. DÉBITMÈTRES ET COMPTEURS D'EAU

Le directeur adjoint explique au conseil que la fraude détectée sur le réseau d'aqueduc Saint-Viateur, plus précisément sur le rang Sainte-Thérèse, n'a pu être localisée. Il faudra attendre aux premiers gels de l'automne prochain pour reprendre la localisation de cette fraude.

12. PROJET DE LOI 155

Le projet de loi 155 a été sanctionné par le gouvernement du Québec le 19 avril 2018. Un survol de la loi 155, aussi nommée *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la société d'habitation du Québec*, est présenté au conseil.

13. RENCONTRE AVEC LE COMITÉ DU DOMAINE BELHUMEUR

Le directeur général explique au conseil que le comité du Domaine Belhumeur aimerait les rencontrer afin de clarifier la situation du barrage du lac Belhumeur. Le conseil est disposé à rencontrer le comité du Domaine Belhumeur après la mi-juin. Le directeur général communiquera avec le comité afin de planifier cette rencontre.

14. SOUMISSION POUR LA COLLECTE DES ORDURES

Le contrat pour la collecte des ordures sur le territoire de la Municipalité se terminera le 31 décembre 2018. La MRC de D'autray ira en appel d'offre dont

l'ouverture des soumissions se fera vers la fin du mois d'août ou le début du mois de septembre.

15. SOUMISSION POUR LES ARMOIRES DU VIEUX CHALET DES LOISIRS

Les soumissions pour les trois sections d'armoires à ajouter au vieux chalet des loisirs ont été remis au conseil.

- Armoire de la fenêtre à la cuisinière (en passant au-dessus de l'évier) : 1 000 \$ (avant taxes)
- Armoire de la cuisinière au mur de la salle mécanique : 515.00 \$ (avant taxes)
- Armoire entre le mur et le réfrigérateur : 285.00 \$ (avant taxes)

rés. 23-05-2018

Il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet, appuyé par M. Gérald Toupin et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte les soumissions de Gestions Techniques M.D. inc. (Les) pour l'achat et l'installation de trois sections d'armoires au vieux chalet des loisirs, pour un montant total de 1 800.00 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité.

16. SOUMISSION POUR LA RÉPARATION DU PAREMENT EXTÉRIEUR DES CHALETS DES LOISIRS

La soumission de Gestions Techniques M.D. inc. (Les) pour la réparation du parement extérieur des deux chalets des loisirs a été remis au conseil.

- Nouveau chalet des loisirs :
 - Modifier le revêtement existant des extrémités du côté de la patinoire ;
 - Installer des panneaux de fibrociment avec moulures en aluminium et scellant ;
 - Peindre les nouveaux panneaux en vert pomme comme les parties existantes ;
 - Réparer les lattes de revêtement brisées avec celles récupérées lors de la modification.
- Vieux chalet des loisirs :
 - Fixer en place les lattes affaissées
- Matériaux et main d'œuvre : 3 300.00 \$ (avant taxes)

rés. 24-05-2018

Il est proposé par M. Richard Dion, appuyé par M. Gérald Toupin et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte la soumission de Gestions Techniques M.D. inc. (Les) pour la réparation du parement extérieur des deux chalets des loisirs, pour un montant total de 3 300.00 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité.

17. NOTAIRE MANDATÉ POUR L'ACHAT DU TERRAIN DE LA COMMISSION SCOLAIRE LES SAMARES

rés. 25-05-2018

Il est proposé par M. Éric Deschênes, appuyé par M. Jean-Pierre Doucet et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert mandate Christine Gélinas,

notaire, pratiquant au 1911 rue Lamarche à Saint-Barthélemy concernant l'achat du terrain ayant le numéro de lot 6 222 316 au cadastre du Québec, au montant de 97 200 \$. Il est également résolu que le maire, M. Bruno Vadnais, et le directeur général, M. Larry Drapeau, sont autorisés à signer les documents liés à cette transaction pour et au nom de la Municipalité de Saint-Cuthbert.

Adoptée à l'unanimité.

18. SOUMISSION POUR LE PONCEAU DE LA ROUTE SAINT-ESPRIT

La soumission de *Industries Atlantic Ltée* pour le remplacement du ponceau de la route Saint-Esprit a été reçue. La Municipalité est en attente de la deuxième soumission de *Centre du ponceau Courval inc.*

rés. 26-05-2018

Il est proposé par M. Gérald Toupin, appuyé par M. Éric Deschênes et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte la soumission la plus basse entre *Industries Atlantic Ltée* et *Centre du ponceau Courval inc.*

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée est levée.

Je, Bruno Vadnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bruno Vadnais, maire

Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées ou acceptées par le conseil lors de la présente assemblée.

Certifié à Saint-Cuthbert ce 8^e jour du mois de mai 2018

Larry Drapeau
Directeur général et secrétaire-trésorier

